



ENTRE NECESSITE VITALE ET POURSUITE DU BONHEUR

Considérations hobbesiennes sur la conservation

Franck LESSAY

Il y va, dans la conservation, de la vie : de la possibilité de durer, de préserver son être, d'assurer la permanence d'un objet auquel on tient ou de s'en garantir la possession. Le conservateur agit dans et contre le temps. Il s'oppose (peut-être avec naïveté) au dépérissement des êtres et des choses. Par là, il accompagne et combat tout à la fois le mouvement même de la vie : sa tendance à se perpétuer ; son intime et indissoluble liaison avec le changement et avec la mort. Conserver est geste de défense et attitude offensive ; repli sur soi et projection vers un monde extérieur dont on espère adoucir, voire annuler les menaces.

La propension à (se) conserver est naturelle. Elle épouse et reflète les contradictions de la nature. Cette loi s'observe dans les domaines de la psychologie comme de la politique. Il n'est que se reporter à la théorie classique des passions, en d'autres termes à la rhétorique, cette science fondamentale qui préfigure l'anthropologie moderne et sert de socle à toute politique bien conçue. Hobbes en fournit une illustration probante..

« Anthropologie » : le mot d'aujourd'hui. « Passions » : le mot de l'époque, qui renvoie aux ressorts profonds de la conduite humaine, aux invariants du comportement des hommes, indépendamment de toutes déterminations historiques, nationales, religieuses ou autres. Comme il est normal, et comme l'a établi une longue tradition remontant à Aristote, Cicéron *et alii*, c'est le plus souvent dans les traités de rhétorique que la question des passions est abordée : la rhétorique est l'art de persuader ; pour persuader, il faut connaître les ressorts psychologiques et moraux sur lesquels on peut jouer pour amener son auditoire à partager une opinion. La leçon vaut pour le tribunal : la rhétorique a d'abord une vocation judiciaire. Elle vaut aussi pour l'*agora*, ou le *forum* : la rhétorique a également une vocation politique. La jonction des deux plans s'opère en la personne du rhéteur, qui déploie ses talents à la barre comme au rostre. La science de ce maître en l'art de la parole, qui doit en théorie lui permettre de défendre efficacement n'importe quelle cause, s'appuie sur la connaissance des motivations et sur la capacité à en tirer parti pour soutenir son point de vue. De là le rôle central du rhéteur (ou de l'avocat) dans la vie de la cité – rôle positif ou funeste selon les cas.

On comprend bien que, le projet politique fondamental de Hobbes étant ce que l'on sait (schématiquement, re-légitimer en termes rationnels l'autorité aux yeux de ses contemporains, dans une situation de chaos national), ce philosophe ait assigné à la rhétorique une importance décisive.

À la place du rhéteur antique, il suffit de mettre le prédicateur puritain, et l'on a une des clefs de compréhension de son analyse historique, qui repose pour une très large part sur la dénonciation de l'action néfaste des pasteurs presbytériens dans le déclenchement de la révolution anglaise.

Par-delà leur complexité variable, dit Hobbes, toutes les passions se ramènent à un couple fondamental appétit/aversion, autrement dit, à l'effort (*endeavour* ou *conatus*) vers l'objet dont l'impression sur l'un de nos sens a mis en branle le « mouvement volontaire » qui définit la passion ; ou à l'effort pour s'écarter de l'objet extérieur ou le fuir. Ce couple se décline en espoir, désespoir, crainte, courage, colère, confiance en soi, défiance de soi, indignation, bienveillance, convoitise, ambition, pusillanimité, magnanimité, force d'âme, libéralité, avarice, rancune, curiosité, superstition, terreur panique. Mais ces aversions sont des appétits, et ces appétits sont des variantes d'un même désir fondamental, celui de persévérer dans l'être. De ce désir, les passions complexes sont des spécifications relationnelles, qui mettent en jeu le rapport aux autres. À l'origine existe une pulsion unique qui renvoie à la vie : à la vie qui désire se poursuivre et à rien d'autre.

Les passions sont la substance même de la vie. Le *Léviathan* condense cette idée dans une formule lapidaire : « C'est être mort que de n'avoir aucun désir ». ¹ Désirer, c'est vivre. Vivre, c'est désirer de vivre. Encore Hobbes nous invite-t-il à voir que cette volonté de conservation n'est pas une réalité biologique aveugle. Elle recouvre, en premier lieu, une aspiration au bonheur. Le plaisir et la douleur qui accompagnent l'appétit et l'aversion naissent, en effet, de ce qu'ils aident ou gênent le mouvement vital. Tout ce qui facilite celui-ci est agréable. C'est à cela que tendent toutes nos passions, qui sont donc bien ancrées dans le seul désir de vivre. Aussi la félicité se définit-elle comme « une continuelle marche en avant du désir, d'un objet à un autre, la saisie du premier n'étant encore que la route qui mène au second », ² ce que Hobbes résume en écrivant :

Le succès continuel dans l'obtention de ces choses dont le désir reparaît sans cesse, autrement dit le fait de prospérer continuellement, c'est ce qu'on appelle félicité. J'entends la félicité en cette vie, car il n'existe pas de tranquillité perpétuelle de l'esprit tant qu'on vit ici-bas. La vie elle-même, en effet, n'est que mouvement, et ne peut jamais aller sans désir ou sans crainte, pas davantage que sans sensations. ³

En second lieu, malgré les apparences, c'est dans l'instinct de conservation qu'est la clef de l'ouverture aux autres. On pourrait penser que, dans la mesure où, recentrant le désir sur soi, et déduisant les passions de l'amour-propre, cette théorie démontre que la séparation et l'isolement de chacun sont inévitables, plutôt que la recherche de l'autre. Hobbes, d'ailleurs, admet la validité de cette supposition. S'il est vrai, convient-il dans le *De Cive*, que « l'homme ne naît pas apte à la société », comment comprendre que nous vivions ensemble, et non pas dans la solitude ? La réponse est dans cette affirmation : « Il est vrai qu'à l'homme, par nature, ou encore en tant qu'il est homme, c'est-à-dire aussitôt après sa naissance, la

¹ *Léviathan*, chap. VIII, §16, trad. François Tricaud (Paris : Sirey, 1971).

² *Ibid.*, XI, 1.

³ *Ibid.*, VI, 58. Italiques de l'auteur.

solitude perpétuelle est pénible». ⁴ Il n'est certes aucune disposition naturelle à la société en l'homme. Mais il y a impossibilité de vivre selon sa nature, c'est-à-dire selon son désir, à l'écart des autres : non par amour pour eux, mais par amour de nous-mêmes, nous devons aller à leur rencontre si nous voulons que notre désir de persévérer dans l'être trouve à se satisfaire. Isolés, nous serions dans une situation de faiblesse et de précarité qui restreindrait notre vie passionnelle à sa dimension la plus élémentaire — survivre — et rendrait très incertaine la route de nos désirs futurs. Le souci de notre sûreté et de notre bien-être nous pousse vers les autres, en même temps qu'il explique que notre rapport à eux soit fondé sur l'intérêt et la concupiscence. C'est l'amour-propre (au sens que revêt ce mot chez La Rochefoucauld) qui nous arrache à la solitude et, simultanément, enclenche la dynamique des passions complexes qui conduira aux dramatiques « incommodités » de l'état de nature comme à la conclusion du pacte social.

Il serait faux, dès lors, de penser que tout désir, toute vie sont subordonnés à cet objectif de la conservation de soi ; qu'en cette vision du monde s'atteint le stade ultime de l'égoïsme, le moi n'étant que le lieu transitoire d'un mouvement vital universel tendant à l'auto-conservation ; que l'homme ne cherche jamais qu'à vivre le plus longtemps possible ; que seule la crainte de la mort violente nous pousse à nous constituer en société civile. Cette interprétation réductrice occulte l'autre mobile qui, en même temps que le souci de conservation de soi, est à la source des conduites humaines selon Hobbes — la recherche de la félicité. Les comportements ne sont pas seulement déterminés par la volonté de survivre, mais encore par la volonté de bien vivre. La conservation biologique est une condition, le seuil à partir duquel nous pouvons — si les circonstances s'y prêtent — déployer nos facultés naturelles. Si nous entrons en société, c'est, précisément, pour échapper à cette préoccupation exclusive et lancinante de la survie qui est en fait caractéristique de l'état de nature, où les hommes sont voués à mener une vie « solitaire, besogneuse, pénible, quasi-animale et brève ». ⁵ Si, d'autre part, nous gardons des droits inaliénables après avoir conclu le pacte social, c'est bien la preuve que l'objectif de la survie ne prédomine pas au point de justifier que nous acceptions tout de l'État. Il est entendu que, en contractant, chacun vise la sécurité, « tant pour ce qui regarde sa vie que pour ce qui est des moyens de la conserver dans des conditions qui ne la rendent pas pénible à supporter ». ⁶ Hobbes l'affirme au cours de l'examen des lois de nature:

Il est nécessaire à la vie humaine de retenir certains droits, tels que celui de gouverner son corps, de jouir de l'air, de l'eau, du mouvement, du libre passage d'un endroit à un autre, et de toutes les autres choses sans lesquelles un homme ne peut pas vivre, ou ne peut pas vivre commodément. ⁷

⁴ *De Cive*, I, §2. Ma traduction. Texte latin : éd. Howard Warrender (Oxford : Clarendon Press, 1983) 92.

⁵ *Léviathan*, XIII, 9.

⁶ *Ibid.*, XIV, 8.

⁷ *Ibid.*, XV, 22.

Cercles 16 / iv

Sans doute fallait-il retourner à la source de toute action, parole, pensée — l'appétit de vie — pour concevoir cette idée toujours neuve : un droit inaliénable à la poursuite du bonheur.